

La citoyenneté et ses conditions d'expression

L'internet et ses usages citoyens

Alors même qu'on observe depuis quelques années une certaine désaffection à l'égard de la participation politique, l'internet est souvent présenté comme le vecteur possible d'un renouveau de la citoyenneté. Il offre en effet des sources d'information extrêmement abondantes et d'un accès très facile, permet la création de forums de discussions politiques, facilite les mobilisations militantes, rend théoriquement possible une plus grande participation des électeurs à l'élaboration des lois... Pour autant, plusieurs analystes tempèrent pareil optimisme, soulignant la sur-représentation de certaines catégories sociales dans les forums, les limites du dialogue qu'ils suscitent, ou encore les dangers pour le système représentatif d'une participation « à chaud » des électeurs. Thierry Vedel insiste sur la complexité des relations entre la citoyenneté et l'information – la surabondance de celle-ci n'est pas le gage d'un plus grand intérêt pour la chose publique –, et il s'interroge sur les risques d'une consumérisation du politique. Si les promesses de l'internet paraissent à divers égards fondées, il est illusoire d'attendre d'un changement technique une transformation automatique de l'exercice de la citoyenneté.

C. F.

Dans les démocraties contemporaines, divers signes attestent aujourd'hui un malaise politique : tendance à la montée de l'abstention électorale et renforcement des votes protestataires, déclin du militantisme et des formes classiques de l'engagement civique, renforcement des attitudes de défiance à l'égard des politiciens dont l'intégrité et la capacité à agir sur la société sont mises en doute. Si la grande majorité des citoyens reste attachée au principe de la démocratie, une partie d'entre eux exprime une attente pour des systèmes politiques plus participatifs associant davantage les citoyens aux processus de décision. Au delà des difficultés que rencontre la démocratie représentative, c'est la notion de citoyenneté qui semble également en crise. Au cours des dernières décennies, celle-ci a connu une extension considérable des droits qui lui sont attachés, transformant le rapport des individus à la collectivité. Étroitement liée à l'État-nation, la citoyenneté est affectée par la mondialisation des économies et l'apparition de nouveaux lieux de régulation et d'identification sociales tant au niveau infra-national que transnational.

Les technologies de l'information et de la communication (TIC), et tout particulièrement l'internet, sont volontiers perçues comme un moyen pour revitaliser la démocratie. Outre l'utilisation purement instrumentale des TIC pour fluidifier et accélérer les communications entre individus, on imagine que l'internet générera des dynamiques politiques originales et transformera la nature même des modes d'interaction sociale. Ainsi l'internet ne permettrait pas seulement aux citoyens d'accéder plus aisément à des sources d'information, il changerait la qualité même de leur information (diversification des sources, consultation de documents bruts sans intermédiation). Il ne rendrait pas seulement plus faciles les contacts entre citoyens, mais favoriserait des regroupements et des mobilisations politiques inédits (coordinations au plan international, formation de nouveaux groupes d'intérêt, communautés politiques virtuelles). Il ne serait pas seulement un moyen de communication commode entre gouvernants et gouvernés, mais créerait un canal d'expression civique qui bouleverserait les principes et justifications de la démocratie représentative.

Si l'internet peut être une des réponses à la crise de la citoyenneté, il est permis de se demander s'il ne contribue pas en même temps à celle-ci. En favorisant la mondialisation des échanges à travers le commerce électronique, l'émergence de groupes sociaux sans attaches territoriales, ou encore en estompant les frontières entre sphère publique et sphère privée, l'internet ne participe-t-il pas à l'affaiblissement des États-nations, à l'essor du communautarisme et à la consumérisation de la citoyenneté ?

L'internet comme vecteur d'une nouvelle citoyenneté : espoirs et réalités

Des citoyens mieux informés

Pour les théoriciens de la démocratie, le « bon » citoyen est un citoyen éclairé qui, pour prendre de bonnes décisions, doit connaître le monde qui l'entoure et pouvoir évaluer l'action de son gouvernement. À cet égard, il ne fait pas de doute que l'internet apporte divers outils qui améliorent les moyens d'information dont ont disposé jusqu'ici les citoyens et présente plusieurs avantages (1) :

- la diminution des coûts de diffusion et de stockage de l'information. Contrairement à la télévision (soumise à la contrainte du temps) ou à la presse écrite (dont les coûts augmentent avec le nombre de pages offertes), l'internet met à la disposition des citoyens une quantité de données en principe infinie. Ce changement quantitatif peut se traduire par une amélioration qualitative pour les citoyens dans la mesure où ils peuvent accéder à l'intégralité des pièces d'un projet (rapports préparatoires, auditions, relevés de décisions, etc.) ;

- un accès direct à l'information primaire. Les utilisateurs de l'internet peuvent consulter les textes bruts et intégraux de discours, de déclarations ou de rapports et former leur propre jugement, sans l'intervention de médiateurs susceptibles d'en réduire la teneur ou d'en transformer le sens ;

- la possibilité de recherches personnalisées construites en fonction des interrogations ou de la situation de chaque individu. Grâce aux moteurs de recherches, les internautes ont la possibilité de construire leur information sans dépendre des hiérarchies imposées par les médias ou de catégorisations sociales pré-établies. (Toutefois, les moteurs de recherche les plus populaires contrarient quelque peu cette possibilité en imposant leurs propres classements) ;

- la diversification des sources d'information. L'internet est un réseau décentralisé sur lequel on peut entrer par une grande variété de routes. De ce fait, il échappe au contrôle des autorités politiques d'un pays particulier, et un site non autorisé dans un pays peut s'installer dans un autre pays, comme le font fréquemment les mouvements d'opposition illégaux. Son caractère mondial et la multiplicité des producteurs d'information sont également de nature à assurer une plus grande diversité de points de vue sur les événements et permettent d'échapper en partie au biais culturel propre à chaque société.

Au-delà d'un plus grand pluralisme de l'information, l'internet peut servir de support à une plus grande transparence de l'action publique, gage d'une meilleure citoyenneté en ce qu'elle permet à chacun de connaître ses droits, de contrôler l'activité des élus et des administrations, mais aussi de prendre conscience des difficultés de l'action publique.

Aujourd'hui des millions de sources d'information politique existent sur l'internet. À côté des sites Web mis en place par les administrations, les municipalités, les partis politiques, ou encore les médias traditionnels, des sites associatifs indépendants offrent des points de vue alternatifs sur les problèmes sociaux, inventorient des initiatives citoyennes, organisent des échanges d'expériences ou diffusent des informations à des listes d'abonnés. Des dizaines de milliers de citoyens sont devenus eux-mêmes producteurs d'information soit en créant leurs pages personnelles, soit plus récemment par l'intermédiaire de *weblogs*, sortes de journaux ou de carnets personnels qui n'exigent que très peu de compétences techniques. Lors des conflits sociaux ou de grèves, la création d'un site Web, et éventuellement la mise en place de listes de diffusion, sont devenus un réflexe automatique.

Un espace public revitalisé et élargi

On peut également voir l'internet comme un vecteur stimulant le débat politique. En rendant possible des discussions dans des forums, des messageries ou des listes de diffusion, l'internet contribuerait à l'élargissement d'un espace public vigoureux et ouvert, à même d'accueillir l'expression d'idées qui ne peuvent se manifester dans le cadre institutionnel de la démocratie représentative (Mellucci, 1996) ou dans le cadre territorial des États-nations. Techniquement (multiples points d'entrée), économiquement (modicité des coûts), politiquement (absence de contrôle centralisé du réseau), l'internet est aisément accessible aux courants d'opinion mal ou pas représentés dans les systèmes politiques réels qui peuvent ainsi inscrire sur l'agenda public des questions délaissées par les partis ou les médias. C'est ainsi grâce à l'internet qu'un débat s'est ouvert sur l'Accord multilatéral sur l'investissement (AMI) de l'OCDE qui avait échappé à l'attention des médias.

Les forums de discussion politique...

Ce sont plus particulièrement les forums de discussion de l'internet qui sont imaginés comme le moyen d'un véritable débat politique. Ils sont d'abord perçus comme des lieux de liberté où chaque individu a la possibilité de s'exprimer sans entrave et sur une base égalitaire, et de s'engager dans des discussions plus sincères en se débarrassant de ses rôles institutionnels ou de ses images sociales (notamment grâce à l'anonymat). Ils transcenderaient les frontières géographiques, sociales, culturelles et mettraient en contact des individus de condition différente, qui sans le réseau n'auraient pas eu la possibilité matérielle d'entrer en relation. Les forums de discussion sont même imaginés comme des lieux générant du lien social

(1) On traite ici des avantages *potentiels*. Comme on le verra, les possibilités théoriques d'internet sont contrariées en pratique par de nombreux problèmes et contraintes.

et condensant des identités collectives qui ne peuvent se former dans le monde réel. Divers textes ont ainsi rendu compte de la manière dont des communautés ethniques déstructurées par les migrations ont pu retrouver leurs racines communes et se reconstituer (Sreberny-Mohammadi et *al.*, 1997). Enfin, les forums sont volontiers présentés comme des espaces où s'inventent et s'expérimentent des formes d'auto-régulation ou de coordination originales co-produites – par ajustement mutuel ou par consensus – par l'ensemble de leurs participants, et en cela ils contribueraient à une meilleure socialisation politique des citoyens.

... et leurs limites

Dans la pratique, les forums de discussion politique restent un phénomène limité (ils représentent une petite part des forums de discussion en général, qui eux-mêmes ne sont qu'une petite portion du trafic de l'internet). Et pour l'instant, ils n'ont pas modifié significativement les structures de l'espace public. Des multiples enquêtes réalisées sur le sujet on peut retenir un certain nombre d'enseignements. Les forums de discussion politique se caractérisent par une forte homogénéité idéologique : les internautes tendent à aller sur les forums qui confortent leurs opinions et où s'échangent des points de vue relativement similaires aux leurs. Une minorité de participants est à l'origine de l'essentiel des messages et la majorité des internautes lisent seulement les messages sans s'impliquer dans les discussions. Le fonctionnement des forums est fréquemment affecté par la présence d'éléments perturbateurs, parfois très agressifs, qui peuvent provoquer le silence voire le retrait des autres participants. Enfin, les forums ne reflètent qu'imparfaitement l'ensemble des opinions qui peuvent exister dans la société et tendent à sur-représenter certaines catégories (personnes ayant beaucoup de temps, militants associatifs). Au total, les forums de discussion politique apparaissent avant tout comme des lieux où se développent des monologues interactifs (Dumoulin, 2002), plus que comme des lieux où sont mises en œuvre de véritables discussions délibératives, par la confrontation systématique aux points de vue adverses et l'argumentation (Fishkin, 1995). Ils ont du mal à dépasser le stade de l'expression d'opinions pour construire une raison collective ; ils sont extrêmement volatils ; butant sur les différences langagières, ils transcendent rarement les frontières sociales, géographiques ou cognitives.

Alors qu'il y a quelques années, la création d'un forum de discussion apparaissait comme une obligation pour tout acteur politique présent sur le Web, on constate aujourd'hui que cette fonctionnalité n'est plus nécessairement mise en œuvre, ou alors qu'elle est strictement encadrée (inscription préalable, présence de modérateurs filtrant les messages, règles précises limitant la production de messages). Les observateurs émettent un jugement contrasté sur les effets politiques des forums de

discussion. Certains estiment qu'ils exacerbent l'individualisme et le repli sur des intérêts particuliers. Ils fragmenteraient, davantage qu'ils ne le dynamiseraient, l'espace public (Morley et Robins, 1995). Pour d'autres analystes, les forums remplissent une fonction expressive, voire tribunicienne, indispensable à la cohésion des systèmes politiques et empêchent un complet détachement à l'égard des valeurs démocratiques. D'autres encore soulignent que les forums font apparaître, au travers de groupes d'échange ou de formation mutuelle, des pratiques altruistes qui, même si elles procèdent aussi d'une recherche de gratifications personnelles, symboliques voire psychologiques, sont constitutives d'un souci du bien commun.

Un renouveau de l'engagement civique

L'action militante facilitée...

On peut encore imaginer que l'internet favorise un plus grand engagement des citoyens et revitalise l'action collective. D'abord parce qu'il permet à des individus partageant un intérêt commun, mais qui sont isolés, d'entrer en contact (par exemple grâce à des moteurs de recherche ou des groupes de discussion) pour former un groupe de défense ou de pression. En second lieu, l'internet diminue les coûts de coordination qui, traditionnellement, freinent l'engagement politique (manque de temps, dispersion physique des militants). Facilitant l'action collective, l'internet pourrait favoriser, aux côtés des groupes institués, l'émergence de nouvelles forces politiques ou sociales qui jusque-là étaient handicapées par l'absence d'appareil structuré (comme par exemple les coordinations d'étudiants ou d'agriculteurs) ou la faiblesse de leurs ressources. L'internet peut être encore mis au service des actions citoyennes en tant que nouveau média permettant de faire connaître des programmes politiques ou des revendications à l'opinion publique ou aux élus en évitant le filtre exercé par les médias traditionnels. Enfin, l'internet semble pouvoir contribuer à un fonctionnement interne plus démocratique des organisations politiques, syndicales ou associatives par l'instauration d'un dialogue constant entre la base des militants et les dirigeants. Parallèlement à ce qu'il peut apporter à l'action collective, on peut espérer des effets positifs de l'internet sur l'engagement individuel de certaines catégories de citoyens, et tout particulièrement les jeunes gens. Ceux-ci sont des utilisateurs plus nombreux et intensifs de l'internet dont ils maîtrisent mieux les contraintes techniques que leurs aînés. En outre on peut penser que l'internet – du fait de son architecture non hiérarchique et de son mode de fonctionnement égalitaire – est un médium qui correspond bien à la culture et aux valeurs post-matérialistes des jeunes générations : individualisme, attachement radical à la liberté d'expression, relativisme des idées, libéralisme moral.



... mais non pas révolutionnée

En pratique, on observe bien que divers mouvements sociaux, notamment ceux liés à l'altermondialisme, font une utilisation relativement importante de l'internet (qui ne se substitue pas pour autant aux répertoires d'action traditionnels). Mais, ici, il semble que l'internet *accompagne et soutient plus qu'il ne génère* le développement de nouvelles formes de militantisme apparues dès la fin des années 70 et qui se caractérisent par une approche plus pragmatique et concrète de l'action collective, le refus de structures hiérarchisées et institutionnalisées, enfin un engagement personnel flexible et limité (par opposition à l'engagement idéologique, total et organisé du syndicalisme traditionnel) (Ion, 1997). Ces nouveaux militants, nés avec la télévision, sont particulièrement sensibles à la dimension symbolique des luttes sociales et au rôle des médias de masse dans les démocraties contemporaines (Granjon, 2001). Ils ont de l'internet une conception avant tout instrumentale : c'est un moyen qui leur permet de mieux contrôler la popularisation de leurs actions auprès du public, et surtout de mettre en œuvre en direction des médias de masse (dont la position centrale reste reconnue) des stratégies plus sophistiquées, faites à la fois d'évitement et de séduction. L'internet sert aussi à une relative internationalisation de mouvements sociaux et facilite les contacts et coordinations entre des organisations opérant dans des secteurs ou des pays différents.

Cependant, jusqu'à présent, l'internet ne semble pas élargir les bases de recrutement des organisations politiques, ni transformer en profondeur leur mode de fonctionnement, malgré des tentatives en ce sens. Au contraire, comme l'ont montré diverses études sur ATTAC, son utilisation tend à renforcer le pouvoir des militants les plus impliqués ou de ceux qui disposent de ressources ou de compétences particulières.

En fin de compte, l'internet apparaît comme un facilitateur plus qu'un activateur de l'action collective : il donne des ressources supplémentaires aux militants pour agir sur leur environnement, tout en réduisant le coût des mobilisations ; il entre en résonance avec l'aspiration à un nouveau type d'engagement, limité et flexible. L'internet agit plus sur la forme et le déroulement des actions collectives que sur l'initiation de l'engagement et les ressorts de la mobilisation, ces derniers restant souvent liés à des réseaux sociaux préexistants et comportant, au delà de l'arbitrage bénéfiques/coûts, bien d'autres dimensions (identité sociale, structure des opportunités politiques, mémoire collective).

Une démocratie plus participative

Une meilleure écoute des citoyens

Enfin, l'internet peut être utilisé pour associer davantage les citoyens à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques publiques. Grâce aux réseaux de communication, le citoyen pourrait devenir co-producteur de l'action publique en amont même de la décision. Dans cette perspective, deux types d'applications sont envisagées et parfois expérimentées.

En s'appuyant sur l'internet, les autorités publiques peuvent accroître leur écoute des citoyens. Le réseau internet offre divers outils (mails, forums de discussion, enquêtes en ligne) qui permettent aux citoyens de faire connaître aux élus et aux gouvernants leurs doléances et leurs demandes. Par rapport aux canaux qui peuvent être utilisés actuellement pour contacter les décideurs, l'internet présente divers avantages : simplification des démarches de nature à favoriser une plus grande réactivité ; élargissement potentiel du public concerné ; agrégation, voire analyse, automatisée des requêtes ; possibilité d'une documentation préalable qui permettrait à chaque citoyen d'émettre des demandes plus informées et plus ciblées. L'internet ouvre d'autre part la possibilité d'une connaissance indirecte des attentes des citoyens par l'observation de leurs comportements sur le réseau. À chaque fois que nous utilisons l'internet, nous émettons, sans d'ailleurs toujours en avoir conscience, des informations sur nos préoccupations, nos goûts, nos aspirations. L'analyse des services les plus consultés, des pages ou des documents les plus fréquemment téléchargés, des mots utilisés dans les requêtes sur les moteurs de recherche, des transactions effectuées, des erreurs commises et du temps passé sur tel ou tel site fournit ainsi des données

extrêmement nombreuses sur les internautes (2). Ainsi l'internet peut être conçu comme une gigantesque machine automatisant la connaissance de la société.

La généralisation du vote électronique...
et ses obstacles

À plus long terme, l'internet permet d'envisager une systématisation des techniques référendaires par la mise en place de systèmes de vote électronique grâce auxquels les citoyens pourraient être consultés rapidement, fréquemment et à un coût bien moindre qu'avec les systèmes de vote traditionnels (Vedel, 2001). Ce type d'applications ouvre la perspective d'une démocratie continue dans laquelle la volonté populaire trouverait à s'exprimer en permanence. Pour l'instant, le recours au vote électronique reste une échéance assez lointaine. Si divers pays, comme les Pays-Bas, la Belgique et surtout le Brésil, utilisent des machines à voter informatisées dans les bureaux de vote, le vote à distance par l'internet (ou par téléphone) n'est pratiqué pour les élections politiques qu'en Grande-Bretagne. Indépendamment des conséquences qu'il pourrait avoir sur le fonctionnement des systèmes politiques (dégradation des démocraties représentatives en démocraties « à chaud » soumises aux passions des électeurs, émiettement de l'action publique en une multitude de décisions), le vote par internet suscite deux sortes d'inquiétudes. La première tient à l'impossibilité de garantir, en l'état de la technique, la sincérité des opérations électorales. L'autre, particulièrement vivace en France, concerne les atteintes au secret du vote que l'internet entraînerait.

Enjeux et problèmes d'une citoyenneté numérique

Information et démocratie

L'utilisation politique de l'internet pose la complexe question des relations entre citoyenneté et information. Si l'information est un ingrédient nécessaire à l'exercice de la citoyenneté, encore faut-il que les citoyens soient capables de trier et d'évaluer l'information qu'ils reçoivent. Ce processus implique des cadres de référence et des jugements. Autrement dit, le citoyen informé a besoin d'information mais aussi d'information sur l'information (Sartori, 1987). Non seulement l'internet ne résout pas ce problème, mais il risque d'ajouter à la complexité de la tâche : en offrant une quantité de données quasiment infinie, en mettant sur le même plan des sources de qualité inégale, il peut provoquer l'inhibition ou la confusion du citoyen et le mettre dans l'impossibilité de se décider.

Les travaux relevant de la psychologie politique soulignent que les citoyens sont plutôt des animaux politiques paresseux qui s'efforcent d'économiser leur énergie : une grande part de leur activité consiste non

pas à rechercher davantage d'information mais à mettre en œuvre des procédés pour filtrer, réduire et gérer l'information surabondante qu'ils reçoivent (Popkin et Dimock, 1999). Diverses enquêtes ont montré que les électeurs n'utilisent qu'une infime partie des informations disponibles lors des campagnes et qu'ils déterminent leur vote en se basant sur un petit nombre d'éléments. Il est au demeurant incertain que le surplus d'information que pourrait apporter l'internet ait des effets sur l'exercice de la citoyenneté : les citoyens les plus politisés sont certes de gros consommateurs d'information, mais, en général, celle-ci ne modifie pas mais renforce leurs attitudes ; les citoyens qui seraient susceptibles d'être vulnérables à de nouveaux flux d'information sont plutôt de faibles consommateurs d'information et sont peu intéressés par la politique. (Popkin et Dimock, 1999).

Sur un autre plan, on se peut se demander si la surabondance et l'instantanéité informationnelle que l'internet favorise ne vont pas encore accroître la défiance des citoyens à l'égard de leurs gouvernants. Idéalement, on peut espérer que des citoyens mieux informés seront davantage conscients des difficultés et des contraintes de l'action publique. Mais l'internet pourrait aussi bien susciter de plus grandes exigences de la part des citoyens, ces derniers ne comprenant pas que les outils télématiques dont ils disposent pour interpellier les gouvernants ne soient pas utilisés par eux pour agir plus rapidement et plus efficacement.

Vers un citoyen consommateur ?

Depuis quelques décennies, on assiste à l'apparition d'une figure du citoyen-consommateur. Le citoyen n'est plus seulement ce membre de la communauté politique qui, pour concourir à l'expression de la volonté générale, s'efforce, dans la sphère publique, de se détacher de ses intérêts égoïstes et de s'abstraire de la diversité des rôles sociaux qu'il occupe dans la sphère privée. Le citoyen est en même temps et pleinement un agent économique.

Le développement de l'internet semble accentuer ce processus de consumérisation de diverses façons. D'abord au travers des projets de E-gouvernement qui visent à rationaliser grâce aux réseaux électroniques les transactions avec l'administration. Les applications administratives de l'internet s'organisent pour la plupart autour d'une vision managériale de l'administration. Celle-ci est assimilée à une machine à produire des services qui fonctionne selon une logique d'entreprise. Et comme le client d'une entreprise, le citoyen se voit reconnaître des droits de consommateur. Plus encore, en instaurant des guichets administratifs électronique personnalisés (par exemple sous la forme de sites Web du type *monservicpublic.fr* qui configurent informations et services en fonction des données et de la situation propres à chaque individu),

(2) Qu'on peut enrichir davantage par diverses techniques : croisement de fichiers, *cookies* qui permettent de suivre la trace de chaque individu sur le réseau, etc.

L'E-administration magnifie la particularité du citoyen. Symboliquement, l'administration électronique fait de chaque citoyen le destinataire unique de l'action publique, comme si celle-ci était entièrement régie par ses besoins singuliers, et non plus par les exigences de l'intérêt général. Sans que ses propagandistes en aient toujours conscience, l'administration électronique gomme la dimension civique de la notion de service public (affirmation de valeurs et construction de solidarités économiques ou sociales entre les membres d'une collectivité). L'État n'est plus une agence supérieure dont le fonctionnement est commandé par une logique globalisante construite dans la sphère publique, mais une agence de prestations qui sert des intérêts particuliers se formant dans la sphère privée. Plus généralement, la manière dont est pensée la citoyenneté à l'heure de l'information numérique emprunte largement au paradigme économique et tend à assimiler le comportement des citoyens à celui d'agents calculateurs, arbitrant constamment entre les coûts et les bénéfices qu'occasionnent leurs activités. Ainsi, le vote électronique est fréquemment présenté par ses partisans comme un moyen d'accroître la participation électorale grâce à une réduction des coûts, et, pour l'électeur, comme un élément de confort. Grâce aux outils fournis par l'internet, le citoyen pourra comparer, comme il le fait lorsqu'il cherche à acheter un billet d'avion ou une machine à laver, les services fournis par les lycées ou les hôpitaux. L'internet diffuse une vision cybernétique des individus et des organisations, comme systèmes d'information cherchant à optimiser des flux d'information.

Changement technique et changement politique

Il est vain d'espérer que l'internet aura mécaniquement un effet positif sur l'exercice de la citoyenneté. La relation entre progrès des techniques et changement politique est en effet un processus complexe (3). L'internet est un outil polyvalent qui, en fonction de la manière dont il est utilisé, peut aussi bien conduire à une amélioration qu'à une dégradation du fonctionnement démocratique des systèmes politiques. De nombreuses études de cas ont montré que la mise en réseau des membres d'organisations politiques (conseil municipal, parti politique, association, administrations publiques), initiée pour favoriser une distribution des tâches et un travail coopératif, pouvait conduire à une plus grande centralisation du pouvoir et à un renforcement du rôle des leaders. D'autre part, la mise en œuvre d'applications citoyennes nécessite des ressources importantes, aussi bien financières que cognitives, qui tendent à renforcer les pouvoirs établis. Ainsi, loin de favoriser une ouverture du paysage politique, comme on aurait pu l'espérer, l'internet tend à reproduire les rapports de force existants : dans toutes les démocraties industrialisées, les partis politiques les plus importants sont davantage présents en ligne que les formations minoritaires ou marginales (Norris, 2001) car ils sont plus riches et disposent des compétences pour créer et

surtout assurer la maintenance d'un site Web. Une meilleure démocratie par l'internet passe non seulement par la réduction de ce qu'on appelle la fracture numérique – qui se traduit par des inégalités d'accès au réseau. Elle implique également la réduction de la fracture civique qui découle des niveaux de compétence politique différents des citoyens liés aux inégalités de formation ou à l'exclusion sociale.

Enfin, les potentialités citoyennes de l'internet ne peuvent se réaliser sans des aménagements réglementaires ou organisationnels parfois conséquents, ou encore l'adoption de programmes d'équipements coûteux, faute de quoi elles risquent d'être neutralisées, et cela d'autant plus que l'internet crée des attentes supplémentaires chez ses utilisateurs. Les tentatives d'instaurer des relations par *e-mail* entre les municipalités et les citoyens illustrent bien cette exigence et ces problèmes. Conserver le circuit habituel de gestion du courrier (aiguillage par le cabinet du maire vers un service, instruction par le service, validation politique par le maire) provoque le mécontentement des internautes qui associent *e-mail* et rapidité. Adresser des accusés de réception instantanés, ou employer des réponses types n'est pas plus satisfaisant car leur caractère impersonnel déçoit les destinataires. La seule solution serait de donner une délégation de réponse aux services, mais cela impliquerait une reconfiguration profonde des procédures d'autorité et de contrôle politique à laquelle beaucoup d'élus s'opposent. Autre exemple : l'internet peut certes contribuer à une plus grande transparence de l'action publique en facilitant l'accès aux documents administratifs. Encore faut-il que cette possibilité de transparence soit soutenue par une volonté politique et codifiée par des lois qui définissent précisément la nature des données qui doivent être conservées sous une forme électronique ainsi que leurs modalités de consultation.

Conclusion

Au total, c'est un tableau très nuancé que l'on peut faire des usages politiques actuels de l'internet et de leurs répercussions sur les formes d'expression et le contenu de la citoyenneté. Pour certains, l'internet va certes s'intégrer progressivement dans les systèmes politiques, mais sans que cela change profondément leurs structures et *modus operandi*. L'internet s'ajouterait aux médias et canaux de communication existants mais ne les remplacerait pas. Au contraire, il renforcerait plutôt les acteurs les plus puissants, et améliorerait surtout l'information de ceux qui sont les plus politisés.

En sens inverse, d'autres espèrent que l'internet va révolutionner la politique en modifiant les relations entre gouvernants et gouvernés, et surtout en

(3) Voir par exemple Sclove [1995] qui propose une réflexion approfondie sur un développement des technologies respectueux des organisations sociales et de la démocratie.

permettant à des citoyens aujourd'hui exclus ou marginalisés de prendre une part plus active, voire déterminante, à la vie politique. C'est la thèse d'une démocratie électronique envisagée par les uns comme une amélioration dans un sens plus participatif de la démocratie représentative, par les autres comme une redécouverte de la démocratie directe.

Il est bien trop tôt pour dire dans quel sens les choses évolueront et l'on observe aujourd'hui des tendances contradictoires. D'un côté, il y a de fortes inégalités dans l'accès à l'internet qui sont de nature à limiter durablement son potentiel démocratique ; les facteurs qui freinent l'engagement politique en général jouent également sur l'engagement politique par ou sur l'internet. L'internet est davantage un espace sur lequel on reproduit les pratiques politiques habituelles, comme on peut le constater notamment lors des campagnes électorales, qu'un espace où s'inventent de nouvelles manières de faire de la politique. D'un autre côté, il est indéniable que l'internet améliore pratiquement et substantiellement les conditions d'information des citoyens. Dans les pays industrialisés, les électeurs n'ont jamais été aussi bien renseignés lors des campagnes électorales. L'internet facilite certaines activités politiques qui, sans le réseau mondial, auraient eu sans doute moins d'ampleur, comme on a pu le voir lors des mobilisations politiques transnationales autour des sommets des pays industrialisés. Enfin, l'internet fait apparaître des îlots ou des moments d'innovation politique qui permettent (notamment à de jeunes gens) de redécouvrir le sens du bien commun.

Moyen de communication qui tient en même temps de l'écrit, du téléphone et de la télévision, l'internet est un outil polyvalent dont toutes les possibilités n'ont pas encore été découvertes ou exploitées et qui peut être utilisé dans des sens très divers : pour partager le pouvoir aussi bien que pour le concentrer, pour rendre le citoyen plus puissant ou pour l'asservir à l'État, pour propager des valeurs de liberté et d'égalité mais aussi pour diffuser des thèses racistes ou négationnistes. À la fois grand bazar et agora, l'internet fait cohabiter marchands et militants, consommateurs et citoyens, grandes organisations transnationales et associations de quartier selon des configurations mouvantes et des logiques souvent contradictoires qui mettent constamment en tension les principes mêmes de son fonctionnement : les valeurs fondamentales qui définissent toute collectivité humaine, la frontière entre espace public et espace privé, la nature du lien à une communauté ou à un territoire.

Internet n'est certainement pas la solution à la crise du politique, mais un outil qui, si les mouvements sociaux parviennent à bien se l'approprier et s'il est accompagné par des politiques publiques de promotion de la démocratie, peut à longue échéance affecter substantiellement le fonctionnement des systèmes politiques. ■

Thierry Vedel,
CEVIPOF-CNRS,
Fondation nationale des sciences politiques

Pour en savoir plus

Dumoulin Marc (2002), « Les forums électroniques : dé-libératifs et démocratiques ? », in Monière Denis, *Internet et la démocratie*, Québec, Monière et Wollank Éditeurs, 2002, pp. 141-157.

Fishkin James (1995), *Democracy and Deliberation. The Voice of the People*, Yale University Press.

Granjon Fabien (2001), *L'internet militant : mouvement social et usages des réseaux télématiques*, Rennes, Éd. Apogée.

Ion Jacques (1997), *La fin des militants*, Paris, Les éditions de l'Atelier.

Melucci Alberto (1996), *Challenging Codes. Collective action in an Information Age*, Cambridge (Mass.), Cambridge University Press (spécialement, chapitre 10).

Morley David et Robins Kevin (1995), *Spaces of Identity. Global Media, Electronic Landscapes and Cultural Boundaries*, Londres, Routledge.

Norris Pippa (2001), *Digital Divide. Civic Engagement, Information Poverty, and the Internet Worldwide*, Cambridge, Cambridge University Press.

Popkin Samuel L. et Dimock Michael A. (1999), « Political Knowledge and Citizen Competence », in Stephen L. Elkin et Karol Edward Soltan (eds), *Citizen Competence and Democratic Institutions*, University Park (PA), The Pennsylvania State University Press, pp. 117-146.

Sartori Giovanni (1987), *The theory of democracy revisited*, Chatham, New-Jersey, Chatham House Publishers.

Sclove Richard (1995), *Democracy and Technology*, New York, The Guilford Press.

Sreberny-Mohammadi et al. (1997), *Media in Global Context : Reader*, Oxford, Oxford University Presse.

Vedel Thierry (2001), « Le vote électronique », in Perrineau Pascal et Reynié Dominique (dir.), *Dictionnaire du vote*, Paris, PUF, pp. 402-404.